

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1143 autorisant l'acquisition d'un immeuble.

n° 1143

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1966

Date de publication
6 juillet 1966

Date du numéro
1 août 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Jaysukhlal Govindji Shah, commerçant, de nationalité indienne, demeurant à Addis-Abéba (Ethiopie), est autorisé à acquérir un immeuble sis à Djibouti, place Ménélik (lot n° 79) et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 256, au nom des héritiers de Mohamed Omar Bazara.